

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

VOL. 5.

SEPTEMBRE 1896

No. 9.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Réd. L. E. DUGUAY, Ptre. Gérant

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Notre-Seigneur au Tombeau.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

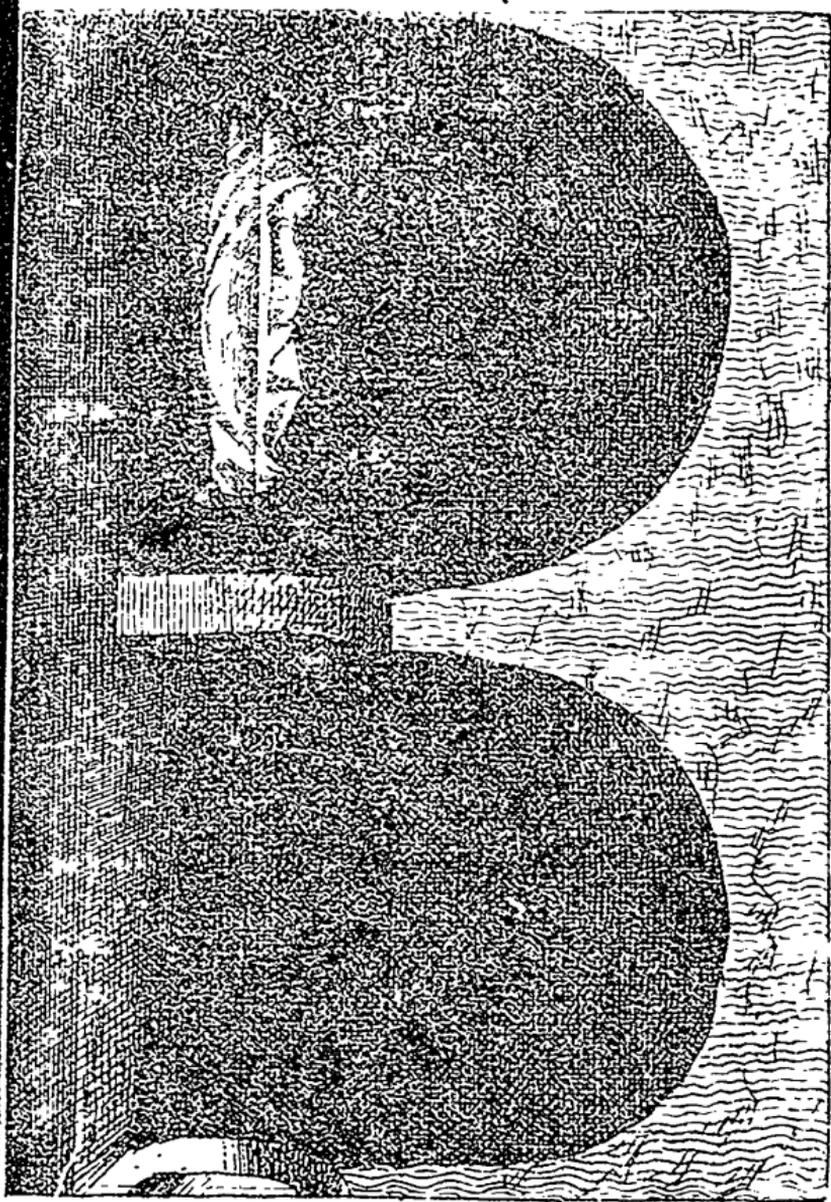
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urban VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



NOTRE-SEIGNEUR AU TOMBEAU

LEGENDE

Au mois de Janvier 1894, nous avons donné la description de l'intérieur du Tombeau de Notre Seigneur, tel qu'il se trouve actuellement.

Dans les Légendes suivantes, nous donnerons d'autres détails. Dans la présente, nous nous contenterons des suivants :

FORME DU TOMBEAU DU SAUVEUR.

“ Les tombeaux creusés dans les rochers de Judée affectent quatre formes différentes dont voici la description :

1re forme de la loge funéraire.—Elle présente la forme de banc taillé dans la roche et disposé parallèlement à la chambre contre l'une des parois.

2e forme.....—Elle est creusée perpendiculairement dans le sol à la manière des tombes creusées dans la terre. -

3e forme.....—Elle figure un four à cercue disposé de telle sorte que la loge n'a que son entrée dans la chambre sépulcrale de laquelle elle s'éloigne en ligne directe.

4e forme.....—Elle dessine la forme d'auge ou de sarcophage : elle est inhérente au sol et disposée parallèlement contre l'une des parois de la chambre mortuaire.” (GUIDE INDICATEUR).

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

NEUVIÈME NUMÉRO.—SEPTEMBRE 1896

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE ÉCRITURE

Marie dans l'Exode

Mœurs et Coutumes des Arabes (suite) — Cérémonial.—Il est le même pour un seul, comme pour plusieurs. L'hôte trouve servi devant lui, dans le grand plat que nous venons de nommer, le café, le lait, le beurre, les dattes..... On pose ce plat sur le sol nu, sous la tente. L'invité s'assied à terre et mange seul, gardant un profond silence. Les Principaux de la Tribu lui tiennent compagnie, également en silence : ils sont aussi assis et fument avec tranquillité. Mais le *Scheik* reste debout, les manches retroussées, dans l'attitude d'une personne prête à obliger son hôte jusque dans ses moindres désirs. Et de fait, si celui-ci désire quelque chose, le *Scheik* qui tient toujours un Arabe près de lui, le lui envoie quérir en grande diligence.

Lorsque le convive (ou les convives, s'ils sont plusieurs) a terminé son repas, ainsi pris en silence, le *Scheik* invite les Principaux de la Tribu, qui cessent de fumer, et qui prennent place à leur tour, par terre,

autour du grand plat de bois et qui mangent de ce qu'ils y trouvent. Le *Scheik* mange après tous les autres. Durant tout ce temps, les hôtes qui, en se levant de table, ont pris la place des Principaux de la Tribu, restent là, assis en silence. Lorsque le *Scheik* se lève de table, on sert de nouveau le *café* et avec le même cérémonial qu'avant le repas.

Sous la tente, les Bédouins d'une même Tribu n'usent pas entr'eux de tapis ni de nattes. Mais, lorsqu'ils reçoivent un hôte, le premier préparatif qu'ils font pour son installation, c'est d'étendre tout autour de la tente, en forme de cercle, un tapis tissé de poil de chameau. Mais cette zone circulaire doit laisser à nu le sol du centre de la tente, de manière à ce que les convives soient assis sur la terre, pour prendre, avec les doigts, leur nourriture.

On sert donc le *café* à tous, et chacun fume de son propre tabac. Cependant, si quelqu'un désire fumer le *Narghilet*, le *Scheik* fait signe à son domestique et celui-ci le prépare. Après quoi, tous se retirent, et l'hôte (ou les hôtes, s'ils sont plusieurs) reste seul, pour la nuit, dans sa tente. L'hospitalité s'accorde ainsi, même pour la durée de plusieurs jours : pendant tout ce temps, l'hôte peut se promener en toute liberté dans le campement. Sa personne est devenue sacrée et tout le monde la respecte.

Les femmes ne paraissent jamais dans cette tente. La femme du *Scheik* fait seule exception, et pour une circonstance unique, celle de l'absence de son mari. Si ce dernier se trouve absent, c'est elle, en effet, qui doit le remplacer auprès des hôtes, mais sans escorte

d'aucune autre femme, ni d'enfants, avant l'âge où ils peuvent être admis au grade de cavaliers et en porter les armes.

Lorsque le *Scheik* reçoit un trop grand nombre d'hôtes et que ceux-ci sont des Bédouins, étrangers à sa tribu, il les invite à se mettre à table, par groupes et par rang de dignité.

Une maladresse : comment on la répare.—Si par ignorance ou par méprise, il se trouve parmi les invités un *Grand Scheik* d'une Tribu étrangère qui naturellement a sa place marquée en tête du premier groupe des convives, et qu'il se voit laissé à l'écart, à l'invitation subséquente du *Scheik* qui reconnaît son oubli, il répond sèchement par cette seule parole : " J'ai mangé. " Le *Scheik* qui a commis cette maladresse, en pressent toutes les conséquences. C'est pourquoi il se met à faire près de son hôte les plus vives instances ; mais le *Scheik* oublié persiste fièrement dans son refus, et alors il se met à dire au *Scheik* qui a commis la faute : " Dans notre Tribu, on sait observer les droits sacrés de l'hospitalité. " Puis, il vante sa Tribu et méprise celle du *Scheik* qui le traite si maladroitement sous sa propre tente.

Abdallah Issa Morecos, le noble bethléemite qui nous a fourni tous ces détails, a été témoin, un jour, d'un incident semblable. Le *Scheik* oublié était de la partie Orientale du Balka.

Il adressa, à celui qui l'avait offensé, les paroles suivantes, en style poétique et d'un rythme improvisé : " O qu'il est doux le soleil quand, à son lever, il répand ses rayons brillants, sur le terrain de Zarka

et de Eldjoff ! Leurs dattiers, plantés dans un alignement plein d'harmonie, étalent avec un noble orgueil la riche parure de leurs panaches verdoyants et nous invitent à présenter leurs fruits succulents à nos visiteurs et à nos hôtes ! O que de superbes moutons, nourris dans leurs vallées fécondes, offrent le suc de leur graisse abondante pour rehausser encore la saveur exquise de leur chair délicate ! Que votre méprisable Balka vienne donc maintenant offrir à son hôte l'ignoble résidu de sa soupe nauséabonde et les extrémités osseuses du plus vil de ses moutons amaigris !..... ?

Le *Scheik* maladroit, à de premières instances, en ajouta de nouvelles encore plus pressantes : le *Scheik* offensé résista, en déclarant qu'il publiera cet affront aux quatre vents du monde. Alors le premier, par un acte de la plus extrême humiliation, chez les Bédouins, et devant lequel on doit tout pardonner ; devant lequel on doit aller jusqu'à renoncer même à la vengeance du *sang*, le premier délia la corde en poil de chameau qui attachait son Koulieh sur la tête et l'abaissa, pendante sur le col ! Devant cet acte, l'offensé accorda le pardon, et le *Scheik* gracié envoya sur-le-champ immoler un de ses plus beaux agneaux, ou un délicat petit chameau de lait, pour le faire cuire et l'offrir à son hôte indulgent et qui avait consenti si généreusement à pardonner cette grande injure !

Pauvres Arabes, qu'ils fassent donc pitié ! eux qui depuis douze longs siècles mènent cette vie misérable

et seraient si heureux s'ils voulaient accepter la douce Loi de l'Évangile !

Le petit Bédouin de 4 ans — Le père Gésuald, Franciscain, Missionnaire en Égypte, et autrefois Gardien du Sanctuaire de Nazareth en Galilée, nous raconta un jour, au Grand Caire, ce qui suit : “ Je connaissais le *Scheik* de la Tribu qui était venue camper près de Nazareth. Nous allâmes, un soir, à plusieurs, demander l'hospitalité pour la nuit, sous sa tente. Le *Scheik* avait avec lui son jeune fils, enfant de quatre ans. Son père voulut nous montrer à quel point les droits de l'hospitalité étaient enracinés dans les mœurs des Bédouins. A cet effet, nous convînmes, à son insu, pour l'éprouver, que son père nous ferait des menaces de mort. Celui-ci fit donc un signe menaçant, lequel consiste à passer, à plusieurs reprises, la main droite au-dessus de la main gauche, imitant le bras de celui qui tranche la tête à son ennemi. A cette vue, l'enfant se leva et bondissant d'indignation, il s'écria d'une voix très accentuée : “ Non, non : ils sont nos hôtes, il ne leur sera fait aucun mal.” Cependant son père persista et porta la main à son cimenterre. Alors l'enfant, exaspéré, dit : “ Meurs toi-même, si tu oses porter la main sur nos hôtes ; ” et il vint se placer devant nous, dans l'attitude du plus vaillant des défenseurs ! ”

Le Scheik et le meurtrier de son fils.—Deux voyageurs s'aventurant sur le territoire des Bédouins sont assaillis par des Nomades. Ils se défendent les armes à la main, et dans la défense, un des assaillants tombe. Aussitôt ils se rappellent que chez les Arabes

le *sang* demande du *sang*, et ils se disent tous deux : Nous sommes perdus. Celui qui a tué son ennemi s'enfuit au désert, et arrive à un campement. Là, il se jette dans la première tente qu'il a devant lui, et porte la main à la ceinture du premier Bédouin qu'il rencontre. Ce Bédouin, c'est le Chef de la Tribu. La nouvelle arrive promptement. L'ennemi tué, c'est son propre fils ! L'étranger pâlit. " Sois sans crainte, lui dit le Chef, tu es mon hôte ; il ne te sera fait aucun mal." Le voyageur séjourna plusieurs jours, en pleine sécurité, sous la tente de ce *Scheik* dont il avait tué le propre fils. Enfin, il fallut partir. Le *Scheik* amène au meurtrier deux magnifiques chevaux : " Choisis, lui dit-il, car tu n'as plus qu'une heure : après quoi, le droit de l'hospitalité expire : je vengerai mon fils. Tire droit vers la première localité habitée : là, tu seras en sûreté. Le voyageur, intelligent, observe le *Scheik* et il remarque qu'il a les yeux attachés sur le meilleur des deux chevaux. Il le choisit, le monte et part..... Arrivé déjà bien loin, il regarde en arrière, et il aperçoit dans un lointain assez proche un nuage de poussière. Il pique des deux, et arrive à la localité habitée. Son cheval, épuisé, tombe mort à ses pieds. Le *Scheik* arrive presque en même temps, mais trop tard pour venger son fils : le voyageur était sauvé (1).

(1) Nous étions en Judée, lorsqu'un des jeunes servants de la Casa-Nuova de Bethléem, catholique de religion, s'enfuit un jour, on ne sait pourquoi, chez une Tribu de Bédouins Nomades, qui campaient alors dans les environs de la Mer Morte. Il reçut là l'hospitalité, avec tout le cérémonial décrit plus haut : et il s'y trouva si bien, le petit bonhomme, qu'il y resta trois semaines. Il n'en repartit qu'avec grand regret, et seulement lorsqu'on lui annonça qu'il devrait naturellement se faire Bédouin, s'il voulait continuer à vivre sous la tente des Bédouins !

Nous avons vu, dans la première Année des Annales, tout ce que le démon imposait de dur à ces infortunés sectateurs de Mahomet : les pénitences qu'ils font chaque année à leur Ramadan, comme aussi à leur grand Pèlerinage à la Mecque ; pénitences dont la seule pensée est capable de faire pâlir nos plus fervents catholiques.

D'un autre côté, nous venons de voir les traditions si touchantes concernant les droits de l'hospitalité ; traditions qui remontent aux temps des anciens Patriarches et qu'ils conservent intactes, en les transmettant religieusement de génération en génération, jusqu'au sein des plus profondes solitudes ! Ne semblerait-il pas, de cet ensemble de choses, que ce peuple devrait déjà depuis longtemps s'être converti au Christianisme ?

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

Description de la Sainte Grotte et des autres • Sanctuaires (1)

La Sainte Grotte. — L'Etable de Bethléem se trouve sous le chœur (en exhaussement) de la Basilique. On y descend par deux escaliers, indiqués par

(1) Nous en avons donné le Plan numéroté dans les Annales : Gravure de Décembre 1895.

les Numéros 4, du Plan de la Sainte Grotte. L'un, celui du côté sud, sert spécialement aux Grecs-non-unis qui ont leur couvent de ce côté-là de la Basilique. L'autre, côté nord, est celui par où passent nos Pèlerins. Il compte seize marches et se trouve du côté du Couvent des Pères de Terre-Sainte. — " Quoique la Grotte de la Nativité soit notre propriété, nous n'en avons plus l'usage exclusif. Les Grecs non-unis et les Arméniens non-unis ont su s'arroger et faire reconnaître par la puissance territoriale le droit d'y faire brûler des lampes et de célébrer une messe par jour sur le lieu de la Naissance du Sauveur. Les Pères de Terre-Sainte, de leur côté, célèbrent chaque jour une messe basse et une messe chantée dans la Sainte Grotte ; mais il ne leur est pas permis d'offrir le saint Sacrifice à l'endroit même de la Nativité ! (1) "

Vers le milieu du XIIe siècle, la Grotte de la Nativité avait reçu de la main des Croisés une décoration dont nous ne connaissons pas les dessins, mais en 1596 toute la voûte de cette chapelle était encore historiée en mosaïques. Aujourd'hui on n'en voit plus que quelques traces dans la niche qui renferme l'autel de la Nativité.

L'Etable de Bethléem, dans son état actuel, est en grande partie naturelle. Elle est pratiquée dans un banc de rocher calcaire tendre et surmontée d'une

(1) Nous empruntons la description de l'Etable de Bethléem et de autres Grottes souterraines à l'Ouvrage déjà cité si souvent : *GUIDE INCOMPARABLE DES SANCTUAIRES ET LIEUX HISTORIQUES DE LA TERRE-SAINTE*, par LE FRÈRE LÉON DE HAMME, Franciscain, résidant à Jérusalem (3e Ed.) — Ouvrage que tous, Pèlerins et Touristes, veulent posséder. A cause de sa rigoureuse exactitude.

voûte probablement factice. Elle a *quarante* pieds de longueur, sur une largeur moyenne de *dix à treize* pieds. Le pavé se compose de grandes dalles en marbre blanc et les parois du rocher sont couvertes du même marbre blanc. La Sainte Grotte a trois portcs, une à chacun de ses escaliers, et une troisième que nous rencontrerons un peu plus loin ; mais elle ne reçoit aucun jour du dehors. Cinquante-trois lampes l'éclairent à l'intérieur ; parmi ces lampes, dix-neuf appartiennent aux Franciscains, Gardiens des Saints-Lieux, et les autres aux Grecs et Arméniens schismatiques.

Lieu de la Nativité.—Le Lieu de la Nativité du Sauveur se trouve à la partie supérieure (No 5 du Plan) de l'Etable, tout près des deux escaliers. Ce Lieu se voit au milieu d'une petite abside, et il est recouvert d'une plaque de marbre blanc. Cette plaque laisse apercevoir, par une ouverture circulaire pratiquée au milieu, une pierre de couleur bleuâtre qui est probablement du *jaspe*. Cette ouverture est entourée d'une

Etoile en argent.—Les rayons de cette étoile sont cloués sur la plaque de marbre ; et à l'entour du disque se trouve gravée l'inscription suivante : HIC DE VIRGINE MARIA JESUS-CHRISTUS NATUS EST. 1717. (Traduction : Ici, Jésus-Christ est né de la Vierge Marie). Près du sol, autour de l'abside brûlent nuit et jour 16 lampes, appartenant aux trois Communautés Latine, Grecque et Arménienne.

Les Grecs et les Arméniens placent au-dessus de la plaque de marbre et des 16 lampes une table sur

laquelle ils disent la messe. Cette abside, qui occupe la partie orientale de la Sainte Grotte, conserve encore, ainsi que nous l'avons dit plus haut, quelques fragments de belles mosaïques qui remontent au temps des Croisés : elles représentaient l'Enfant Jésus à sa naissance. A dix pieds sud-ouest de cette abside, on descend par trois marches dans l'

Oratoire de la Crèche.—Cet oratoire n'a guère que dix pieds de long sur six à sept de large. Il est en partie creusé dans le rocher dont le sommet est couvert de draperies, et dont les côtés Nord et Nord-Ouest sont soutenus par trois antiques colonnes de marbre. Au côté Ouest, on remarque dans le rocher une excavation en forme de

Crèche.—C'est là que la Sainte Vierge déposa l'Enfant Jésus, après sa naissance. Ce lieu vénérable (No 2 du Plan) est revêtu de marbre blanc et cinq lampes y brûlent continuellement. Le fond est caché par un tableau représentant l'Enfant Jésus dans la crèche. Les parois sont couvertes de draperies, mais elles permettent de voir le rocher.

La partie Est de l'Oratoire est occupée par l'

Autel des Mages.—Cet autel est ainsi appelé parce qu'il est dédié aux Mages venus de l'Orient et qu'il se trouve (No 3 du Plan) à l'endroit où ces saints personnages adorèrent l'Enfant Jésus. C'est sur cet autel que les prêtres catholiques célèbrent les saints Mystères, lorsqu'ils ont le bonheur de dire la sainte messe à l'Oratoire de la Crèche. Cet Oratoire appartient exclusivement aux Latins. Toutefois, nous l'avons déjà vu, ils ne peuvent pas y officier à tout

heure, et les dissidents y conservent certains droits, comme d'encenser, dans leurs cérémonies, etc.

Dans l'angle Sud-Ouest, près de la porte des Grottes (No 7 du Plan) on voit une petite

Ouverture circulaire.—D'après une ancienne tradition, Dieu aurait fait jaillir en cet endroit une source de bonne eau lorsque la Ste Famille habitait cette Grotte à jamais vénérable. On sort de l'Etable par la porte susmentionnée pour aller visiter les Grottes souterraines.

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

Forme de la Croix

Après avoir constaté la nature du bois de la vraie Croix, nous sommes conduits à étudier sa forme.

Chez les anciens, les croix étaient en général élevées et placées dans des lieux très apparents, afin que l'exemple du supplice attirât les yeux et l'attention de tous. On les fabriquait avec le bois qu'on trouvait sous la main; quelquefois on se servait des arbres bruts. Le crucifié qui n'avait pas d'abord été étranglé devait être attaché à un bois droit, soit avec des clous, soit avec des cordes, jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

Les anciens avaient plusieurs sortes de croix :

Croix simplex : la croix simple, qui se composait

d'un arbre ou d'un poteau auquel on attachait le criminel.

Cruz composita : le pal, pieu pointu, instrument du plus horrible supplice, encore en usage dans l'extrême Orient.

Cruz decussata : en forme de X ou croix de Saint-André.

Cruz commissa : en forme de T.

Cruz capitata ou *immissa* : croix latine, dont la traverse est aux deux tiers de la hauteur du montant.

Cruz græca : croix grecque, dont la traverse est à moitié de la hauteur de la tige.

Depuis les temps de Notre-Seigneur, on inventa la croix de Lorraine ou patriarcale avec une double traverse.

Les avis des auteurs ont toujours été partagés et ils le sont encore sur la figure de la vraie Croix. Les uns prétendent qu'elle était en forme de T ; les autres avec une traverse laissant passer la tête de la tige, comme l'usage de la représenter s'en est le plus généralement répandu.....

Dans son remarquable dictionnaire des antiquités chrétiennes, l'abbé Martigny reproduit les opinions contradictoires sur la forme de la croix. " On voit, dit-il, la croix en T tracée sur des tombeaux antiques, et quelquefois le T est accosté de l'A et de l'Ω. On la voit quelquefois employée comme symbole au milieu du nom d'un défunt dans les inscriptions sépulcrales ; comme on y rencontre aussi le XP. Ainsi en est-il dans un marbre du III^e siècle, trouvé naguère au cimetière de Saint-Calixte : IRETNE.

Aucun monument de date certaine ne présente avant le Ve siècle la croix *immissa* †, non plus que celle qu'on appelle la croix grecque †. Un seul exemple de la croix en T, et rapporté par Boldetti, se rencontre sous la date marquée par les consuls de 370. Sur les sépulcres, spécialement, la croix ne paraît pas avant le milieu du même siècle.....”

Il résulte de l'étude que nous avons faite sur la forme de la vraie Croix que, dans la représentation de la croix, il est plus simple et plus sage de suivre la tradition de l'Eglise, parfaitement d'accord avec la raison et les monuments les plus accrédités depuis les premiers âges du christianisme.

DU SUPPORT.

Tout le monde est d'accord qu'il existait un support sur le montant de la vraie Croix, pour que les mains n'eussent pas seules à porter le poids du corps. Des auteurs obscurs ou paradoxaux ont prétendu qu'il offrait une sorte de siège au criminel, ainsi qu'on en voit des exemples dans les crucifiements japonais. Mais d'après les opinions les plus imposantes, il était destiné à servir de marchepied. Tel est l'avis de Benoit XIV, clairement justifié par d'anciennes médailles.

Nous admettrons donc un support pour les pieds, et nous verrons plus loin, en parlant des dimensions de la Croix, à quelle hauteur il doit être placé.

POIDS DE LA CROIX.

On peut se rendre compte du poids de la Croix en ayant égard à la charge qu'un homme peut porter

dans les conditions où se trouvait Notre-Seigneur, grand et fort, mais épuisé par les supplices qu'il avait endurés, par la longueur de la voie douloureuse dont on connaît au moins les deux extrémités et qui devait être de quinze cents à deux mille pieds, et par la difficulté du chemin dans un sol montueux.

Si nous considérons la charge de *deux cents* livres indiquée par les savants comme un maximum, on peut, pour Notre-Seigneur horriblement fatigué et dont les cruels bourreaux épuisaient encore les forces, la réduire aux trois-quarts, soit environ *cent cinquante* livres. Or, la Croix devait traîner à terre : ce long bois n'aurait pu rester en équilibre sur l'épaule et la diminution de poids qui en résultait peut être évaluée à cinquante ou à soixante livres. Nous sommes donc conduits, en additionnant ces deux poids, à supposer à la Croix un total d'environ *deux cents* livres. Il est facile maintenant d'en déduire le volume, en divisant ce poids par la densité du bois de pin qui est de 0,56 (1) ; et l'on trouvera que ce volume est de 0^{me}. 1786, ou cent soixante-dix-huit millions de millimètres cubes (2).

(1) Le pin d'Ecosse.

(2) Pour réduire ces mesures métriques, à nos mesures au Canada, il suffira de retenir qu'en mesure de longueur, un pouce vaut très approximativement *vingt-cinq* millimètres.

IV

FAVEURS OBTENUES.

ST-MARCEL : Depuis plusieurs années, j'éprouvais un douloureux mal de jambes. Voyant les guérisons nombreuses obtenues par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire, je me suis adressée à la Sainte Vierge sous ce vocable et j'ai obtenu ma guérison.

Dame Js. FERRON.

BÉCANCOUR.—J'ai souffert d'une pleurésie : mon estomac ne gardait aucune nourriture : les médecins ne me donnaient aucun soulagement. Je me suis adressée à N.-D. du Rosaire, et j'ai pris du mieux aussitôt. Maintenant je suis bien guérie.

UNE ABONNÉE.

STE-SOPHIE DE LÉVRARD : Mon petit garçon était bien malade. Je lui mis sous son oreiller une Relique du *Lieu de la Ste Crèche*, avec promesse d'insertion dans les Annales, s'il obtenait la santé. Mon enfant revint complètement à la santé.—Dame S. A.

ST-LÉON : Mon petit garçon, âgé de 2 ans, ne marchait pas, et je ne voyais pas le jour où il marcherait. J'ai promis de le faire inscrire dans les Annales, s'il marchait. Tout de suite, l'enfant se mit à marcher. Aujourd'hui, il marche parfaitement.

Dame E. MARINEAU.

LOWELL, MASS. : Ma fille a été guérie subitement d'une maladie qui la menaçait, par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire : UNE ABONNÉE.—LAC AYLMEYER : Guérison d'un mal à la langue : UNE ABONNÉE.—ST-THÉOPHILE DU LAC : Action de grâces pour la réussite

d'une affaire très importante : UN ABONNÉ.—STE-
CLOTILDE : Mon père a été guéri d'une maladie de
foie dont il souffrait depuis plusieurs années : MARIE
I. C.—MONTMAGNY : Une guérison : UNE ABONNÉE.
—RIVIÈRE PENTECÔTE : Un petit garçon guéri d'une
horrible brûlure : Dame M. G.—TROIS-RIVIÈRES : La
guérison d'une maladie grave : UNE ABONNÉE.

POINTE-DU-LAC : Notre maison très menacée d'être
brisée par la glace dans les grandes inondations a
été visiblement protégée par l'intervention de N.-D.
du T. S. Rosaire : UNE ABONNÉE. — CHAMPLAIN :
Guérison d'une tumeur : M. C. — TROIS-RIVIÈRES :
Guérison d'une mère de famille atteinte d'un rhuma-
tisme et de son enfant, en langueur : UNE ABONNÉE.
—DESCHAMBAULT : Dame C. B. guérie d'un mal
d'yeux et d'un mal d'oreilles.—WEST BAY CITY :
Une Lectrice des Annales, guérie d'une forte enflure
aux genoux.—ST-CYRILLE DE WENDOVER : Un père
de famille guéri de la grippe, et son enfant de la
dyphtérie : UNE ABONNÉE.—STE-ANGÈLE DE LAVAL :
Une mère de famille, guérie du mal des yeux.—
LOWELL, MASS. : Dame D. guérie d'un violent ma'
de dents.—CHAMPLAIN : 2 guérisons : S. J.

LA BROQUERIE (*Manitoba*) : J'ai été guéri com-
plètement par l'intercession de N.-D. du Saint
Rosaire : ERNEST B.—STE-GENEVIÈVE : Une Abonnée
remercie N.-D. du T. S. Rosaire d'être revenue à la
santé, après avoir promis un Pèlerinage au Cap, avec
l'insertion dans les Annales.—ST-BARNABÉ : Une
guérison subite obtenue par l'usage des *Roses Bénites* :
Dame V. L. N.—SOREL : Mon mal de jambes, assez

grave pour m'obliger à garder le lit presque continuellement, a disparu, en invoquant Marie, sous son beau Titre de J.-D. du T. S. Rosaire : UNE AB.—
ST-LUC : Actions de grâces pour une personne guérie d'un mal de gorge qui durait depuis dix-huit mois. La guérison a été obtenue par suite d'une promesse de faire, à pied, le Pèlerinage du Cap.—SHERBROOKE :
Le petit Arthur Beauchesne, âgé d'environ 4 ans, de la ville de G., au Michigan, a été guéri du mal des yeux, par l'invocation de N.-D. du Saint Rosaire :
MÉLANIE BEAUCHESNE.—GENTILLY : Actions de grâces à N.-D. du Rosaire pour un malade guéri de la grippe et d'une inflammation de poumons : L—
TROIS-RIVIÈRES : Une maison, durant la grande inondation, préservée par une image de N. D. du T. S. Rosaire : UNE ABONNÉE —ARETIC CENTRE : Action de grâces pour plusieurs faveurs. J'ai obtenu au delà de mes espérances : UNE ABONNÉE.—CALUMET : J'ai obtenu une grâce signalée par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire : HUBERT DUBORD.—DANVILLE : Une faveur obtenue : Dame L. A. B.—ST-JEAN : Une faveur : Dame AUG. Q. Plusieurs autres faveurs générales et particulières obtenues par l'intercession de la Reine du Très Saint Rosaire.

NOTA

L'embranchement du Chemin de Fer, dont les Annales ont déjà parlé, se construit actuellement. Il part de la *Jonction des Piles*, sur la grande Ligne Nord du Pacifique et se rend droit au Sanctuaire du Cap. On espère pouvoir en faire l'inauguration le 1er Octobre prochain, à l'ouverture même du Mois du T. S. Rosaire, et cela avec grande solennité.

Les Annales en informeront à temps tous leurs pieux Lecteurs.

(LA RÉDACTION).

Imprimatur

† L F, Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

A

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A

L'USAGE DES PELERINS

AU

SANCTUAIRE DU CAP

↪ En vente, au Cap, chez le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

A V I S

AUX

SECRETAIRES-TRESORIERES DES MUNICIPALITES

On trouvera chez le soussigné toutes les formules de **BLANCS DE COUR** en usage et nécessaires aux **Secrétaires-Trésoriers** des Municipalités, Magistrats de District, etc.

BLANCS pour Avocats, Notaires, Juges de Paix, Huissiers, etc., etc.

Aussi : **Blancs de Role d'Evaluation, Role de Perception, Listes des Electeurs Parlementaires, etc., etc.**

Spécialités : **Impressions et reliures de luxe, musique et plain-chant.**

Prix spéciaux pour la reliure des **Annales du Tres Saint Rosaire.**

LEGER BROUSSEAU,

11 et 13, Rue Buade, Québec.

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des *Annales*.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX:

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les *Timbres-Poste* du Canada.